

Conseil Municipal du 3 octobre 2022

à 18h00

N°ordre 7
N° identifiant 2022-0232

Titre Désignation des représentants à la Commission d'appel d'offres (CAO) et de Délégation de service public (DSP) - Modification

Rapporteur(s) Mme Léonore MONCOND'HUY
Date de la convocation 26/09/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Assemblées - Juridique
------------------	--

Conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres (article L1414-1 du CGCT) et de délégation de service public (commission unique) est composée : « lorsqu'il s'agit d'une région, de la collectivité territoriale de Corse, d'un département, d'une commune de 3 500 habitants et plus et d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires».

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 20 juillet 2020 (délibération n° 3 (2020-0066)), a élu les membres titulaires et suppléants de la commission au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Par ailleurs, les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Pour information il est rappelé que le président de la Commission d'appel d'offres est le Maire ou son représentant désigné par arrêté.

Mme Lisa BELLUCO, membre suppléant de la commission, ayant restitué ses délégations, il convient d'élire de nouveaux membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres et de délégation de service public (commission unique).

Le Conseil municipal a délibéré précédemment sur les modalités de dépôt des listes en vue de la constitution de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public permanentes.

Madame la Maire expose qu'une seule (plusieurs) liste(s) a (ont) été déposée(s) dans les conditions prévues par la délibération n° 6 (2022-0233) présentée préalablement au cours de ce conseil.

Elle présente cette/ces liste(s) composée(s) de la façon suivante :

Membres titulaires

- Jean-Louis FOURCAUD
- Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT
- Vincent GATEL
- Bastien BERNELA
- Bouziane FOURKA

Membres suppléants (sans ordre d'affectation)

- Claude THIBAULT
- Kentin PLINGUET
- Charles REVERCHON-BILLOT
- Julie REYNARD
- Pierre-Étienne ROUET

Madame la Maire fait procéder au vote qui donne le résultat suivant :

Membres titulaires

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

Nombre de bulletins blancs:

Nombre de bulletins nuls :

Nombre de suffrages exprimés :

Quotient électoral :

Nombre de bulletins pour liste 1 :

Postes pourvus pour la liste : 5

-

-

-
-
-

Membres suppléants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

Nombre de bulletins blancs:

Nombre de bulletins nuls :

Nombre de suffrages exprimés :

Quotient électoral :

Nombre de bulletins pour liste 1 :

Postes pourvus pour la liste : 5

-
-
-
-
-

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	5.3
Nomenclature Préfecture	Designation de representants